

## PRÉSENTATION OCPM LE 10 JUILLET 2013

Je suis une simple maman

Résidente de L'Île-des-Sœurs depuis 2007

Mère de deux élèves en 5<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année à l'École primaire Île-des-Sœurs

Parent bénévole à l'école actuelle depuis 2007

Membre du Conseil d'établissement de l'école actuelle (2009-2011)

Déléguée au Comité régional de parents du regroupement sud (CRPRS) de la CSMB (2009-2011)

Membre fondateur de l'Association des familles de L'Île-des-Sœurs (AFIDS)

Je présente une version raccourcie du mémoire que j'ai déposé le 4 juillet. Mon chapitre sur la Situation actuelle à l'école fait partie du mémoire de l'Association des familles de L'Île-des-Sœurs (AFIDS).

## SITUATION ACTUELLE ÉCOLE PRIMAIRE ÎLE-DES-SŒURS

La situation actuelle à l'École primaire Île-des-Sœurs est inacceptable. C'est un moment difficile à vivre pour tout le monde: élèves, parents, enseignants, éducateurs du Service de garde et autres employés de l'école. Les répercussions négatives sur le développement des enfants pénalisent ces derniers. À la lumière des faits suivants (points 1 à 12 et conclusion), la grande majorité des résidents de l'île jugent le site sur le triangle du parc de la Fontaine propice à y installer une école de taille 3-18 pour les besoins de la population grandissante.

### **1. Nombre de classes**

La CSMB a la responsabilité de scolariser 1033 élèves (juin 2012) dans le quartier IDS. La capacité maximum de l'école actuelle est de 900 élèves. C'est 133 élèves de plus que sa capacité. Cette année, 47 classes ont été formées pour la clientèle du quartier. 3 groupes d'accueil/francisation ont dû être transférées à l'école Notre-Dame-de-la-Paix, sur l'autre rive, à Verdun, en raison du manque d'espace à l'école actuelle. Afin d'éviter les transferts d'élèves réguliers à l'extérieur de l'île, il a fallu «l'agrandir de l'intérieur» pour réussir à y loger 44 classes (977 élèves). Notre établissement hors normes (une école primaire de taille 9-35) devrait utiliser au maximum 41 salles de classe selon le Ministère de l'Enseignement, des Loisirs et du

Sport (MELS). Au total, 6 classes sont en trop: 3 classes régulières entassées dans l'école actuelle et 3 classes d'accueil/francisation transférées à Verdun. Cette situation est très difficile à gérer. Tous les enfants en subissent les préjudices.

## **2. Transfert d'élèves à l'extérieur de leur quartier**

Cette année, 56 élèves et leurs enseignants ont été transférés à Verdun. Malgré cela, la situation est toujours inconfortable dans l'école actuelle. Les enfants en subissent les inconvénients chaque jour. Nous refusons de transférer les élèves réguliers.

## **3. Classes en dépassement - ratio maître-élèves**

13 classes sur 44 sont en dépassement de ratio. Le ratio maître-élèves n'est pas respecté. Il excède les normes du MELS dans près d'un tiers des classes.

L'an prochain, les classes pourraient déborder de beaucoup les ratios, alors que le MELS exige une baisse pour personnaliser davantage l'enseignement. Les conditions d'apprentissage ne sont donc pas optimales. Elles le redeviendront seulement lorsque la 2<sup>e</sup> école sera construite.

## **4. Manque de locaux**

On a récupéré des locaux de spécialistes et on les a donnés à des titulaires (de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année). Les enseignants de soutien linguistique et de conscience phonologique, qui soutiennent des élèves en difficulté, enseignent présentement dans le coin d'un couloir. Le local de bibliothèque a été perdu: on y a installé un groupe-classe. Des locaux d'informatique et de musique ont été convertis en salle de classe. Des cours de musique sont donnés au sous-sol du Centre communautaire Elgar (adjacent à l'école) dans des lieux moins adaptés à l'apprentissage et sans fenêtre. Un local destiné au Service de garde a été récupéré, ce qui nuit aux activités du Service de garde le midi et après 15h08. Il n'existe pas de local séparé pour le repas du midi, ce qui force les enfants à manger dans leur classe ou dans les gymnases. Les jours de grand froid l'hiver et les jours de forte pluie, les élèves ne sortent pas s'aérer et se dégourdir les jambes dehors aux récréations; faute de locaux, ils restent confinés dans les corridors. Souvenez-vous qu'il y a 2 temps de récréation, alors les gymnases sont utilisés et ne peuvent pas accueillir les enfants à ce moment-là. Toutes ces solutions temporaires sont loin d'être idéales.

## **5. Service de garde (SDG)**

Le personnel du Service de garde (appelé éducateurs/trices) a subi des limitations importantes dans l'exercice de ses fonctions à cause du manque d'espace. Le mandat du SDG est d'offrir des activités qui correspondent au projet éducatif de l'école, sans être pédagogiques, mais plutôt ludiques et éducatives. Les éducateurs ont besoin d'un environnement particulier, d'un aménagement et d'un mobilier précis qui diffère de celui d'une salle de classe. Il leur reste 2 locaux pour 25 groupes. Ils doivent composer avec ça, user d'une organisation calculée en jonglant avec les locaux et en respectant les autres corps de métier, notamment les concierges qui doivent, par exemple, nettoyer les salles de maternelle après le lunch en vue de leur sieste à 13h, sur une serviette à même le sol.

Les éducateurs ont perdu des locaux nécessaires à l'organisation et au déroulement des activités, des locaux qui leur étaient attribués avant. Ils partagent des salles de classe avec les enseignants pendant l'heure de lunch et après les heures de classe. Une salle de classe n'est pas aménagée comme un local de SDG: il y a des bureaux et des chaises, on ne peut pas les salir en faisant des activités culinaires ou scientifiques, par exemple, sinon l'équipe du personnel d'entretien ne pourra pas les nettoyer pour le lendemain, faute de ressources et de temps.

Bien entendu, les enfants sont les premiers affectés par le manque d'espace en dehors des heures de classe (et pendant les heures de classe). On ne peut pas leur offrir un choix d'activités qui répondent aux besoins particuliers de chaque groupe d'âge. Cette année, le SDG a perdu la salle «disco» (jeux électroniques, système de son pour danser...) dont rêvent les élèves depuis la maternelle puisque ce local est réservé aux «grands» de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. C'est dans le corridor où enseignent désormais les spécialistes qu'on a déplacé le local «disco» pour s'en servir le reste du temps. Et le bruit et la musique qui en résultent circulent à travers les corridors au lieu d'être atténués par les murs d'un local.

Le Service de garde et le parascolaire sont deux entités qui convoitent les mêmes locaux, sans oublier que la direction aussi peut récupérer des locaux pour en faire des salles de classe. Il n'y a plus d'espace!

Les sorties dans la cour sont de moins en moins sécuritaires, mais les besoins physiologiques des enfants restent les mêmes, et les cours d'école ne sont pas adaptées: le midi, tous les enfants sortent dans la cour après avoir mangé et le secrétariat se remplit chaque fois de blessés: on soigne les bobos, on met de la glace. Pour les collisions à la tête, on suit le protocole.

Le plus gros SDG de la CSMB comprend 12 groupes; à l'École primaire IDS, nous en avons 25 sans compter les dîneurs et les sporadiques. Il y a 497 enfants utilisateurs réguliers du SDG plus 350 enfants dîneurs plus 42 sporadiques! C'est 889 enfants inscrits au SDG d'une façon ou d'une autre.

Comme on doit limiter le nombre d'enfants dans la cour, ces enfants ne peuvent pas tous à la fois profiter d'une pause ou d'un temps de jeu bien mérité quand la cloche sonne à 15h08, fin des classes, avant de commencer la période de devoirs. Temps de pause prescrit dans la loi (LIP). Certains se défoulent dehors ou dans le gymnase pendant que d'autres se mettent aussitôt à travailler devoirs et leçons. On a beau mettre sur pied des comités pour trouver des solutions aux problèmes existants, un jour il faut décider de construire la 2<sup>e</sup> école là où on peut pour désengorger celle-ci et retrouver de meilleures conditions pour tous.

## **6. Enseignants**

Comme les enseignants partagent leur salle de classe avec le Service de garde à la période du midi et après les classes à partir de 15h08, ils ne peuvent pas y travailler pour faire leurs corrections ou pour y offrir de la récupération aux élèves qui en ont besoin. Ma fille en 5<sup>e</sup> année a fait de la récupération pendant la récréation, cette année, ce qui l'a privée de s'aérer et de bouger un peu avant de se rasseoir à son pupitre. Les élèves subissent encore une fois les conséquences du manque d'espace. Les enseignants vivent des désagréments en raison des limitations, du stress supplémentaire à cause de la surpopulation de l'école, et on leur demande toujours de faire mieux, de faire plus. Ils ont bien hâte, eux aussi, que la 2<sup>e</sup> école voie le jour pour désengorger celle-ci. Leurs conditions de travail s'amélioreront aussitôt. Si nos enseignants ne sont pas heureux, nos enfants le ressentiront. Et vive versa.

## **7. Santé**

Avec 977 élèves qui fréquentent l'école primaire la plus peuplée du Québec (soit 77 enfants de plus que la capacité reconnue par le MELS), nous avons noté que les épidémies de poux et de gastro sont supérieures à la normale. J'ai reçu trois fois plus souvent le feuillet sur les poux qui dit : «Votre enfant a pu être en contact avec... Veuillez vérifier ses cheveux...»

## **8. Sécurité**

Je ne parle pas de la sécurité dont parlent certains opposants liée aux rues et aux piétons. Je parle de la sécurité à l'intérieur de l'école actuelle et dans la cour, que les opposants ignorent et qui ne les intéresse pas vraiment. On répète aux enfants de ne pas courir ni de jouer à la «tag» dans la cour d'école parce que le risque de blessures s'est accru à cause du nombre élevé d'élèves et à cause de la dimension de la cour. Ils ne peuvent s'empêcher de la faire quand même, c'est inscrit dans leur code génétique. Le nombre élevé d'élèves par mètre carré dans la cour de récréation a entraîné trop de blessures, et ce, même si la direction a instauré 2 temps de récréation afin de limiter le nombre d'élèves dans la cour à un même moment.

Par ailleurs, pour la sécurité des enfants, un élément est primordial dans une école: dans la mesure du possible, il faut gérer rigoureusement les déplacements de tous les élèves le matin, le midi et en fin d'après-midi pour ne pas en perdre un. Il est déjà arrivé que des enfants soient temporairement égarés à cause de la complexité de gérer leurs déplacements. Aussi perfectionné soit-il, tout système de cet ordre a ses failles. Il est impossible de gérer, avec un risque d'erreur nul, près de 1000 enfants de 5 à 11 ans. Des enfants quittent l'école à 11h32 ou à 15h08, ou bien ils quittent leur classe pour rejoindre leur éducateur attitré au Service de garde, ou encore ils se rendent à une activité parascolaire à 16h15 à travers les couloirs. Quand je vais chercher mon enfant au Service de garde à 17h, j'espère qu'il sera trouvable. J'ai personnellement déjà dirigé plus d'une fois vers le secrétariat un enfant qui attendait seul à la sortie, à 11h32, que son parent vienne le chercher pour dîner. L'école actuelle est en effet surpeuplée et ce n'est pas sécuritaire. Une fois érigée, et prête à accueillir les élèves, la 2<sup>e</sup> école permettra le désengorgement de l'école actuelle.

## **9. Stress**

Étant donné la surpopulation de l'école, l'environnement est devenu plus stressant lors du dîner, de la récréation et des déplacements dans les couloirs de l'école.

Le bruit et l'écho dans le gymnase quand plusieurs centaines d'enfants mangent en même temps, c'est stressant et épuisant. Toutes les personnes, élèves ou adultes, qui entrent dans l'école actuelle subissent du stress supplémentaire à cause de la taille de l'école, du nombre d'enfants, de la sécurité, du manque d'espace, et de la circulation de tout ce beau monde quand la cloche sonne, par exemple. C'est une ruche bourdonnante, à la puissance 5.

## **10. Autobus scolaires**

Comme les autobus scolaires coûtent cher, et comme le nombre d'élèves habitant à une distance donnée de l'école est élevé, la Commission scolaire met à la disposition des élèves 2 autobus qui assurent 2 vagues chacune. Le problème, c'est que les élèves qui doivent monter dans l'autobus à la première vague, souvent, ne prennent pas l'autobus parce qu'ils devraient se lever beaucoup trop tôt et attendre inutilement dans la cour d'école pendant que le même autobus repart effectuer le circuit de la 2<sup>e</sup> vague. En conséquence, les autobus de la 1<sup>re</sup> vague sont presque vides parce que la majorité des parents d'élèves ayant droit au transport à la 1<sup>re</sup> vague jugent préférable de reconduire leur enfant à l'école en auto pour lui éviter cette perte de temps et lui permettre de dormir un peu plus. Ils s'ajoutent ainsi à la circulation automobile existante qui se dirige vers l'école. Une certaine congestion existe (qui dure une quinzaine de minutes, le matin seulement, entre 7h45 et 8h) sur la rue De Gaspé qui mène vers l'école. Puis, après avoir déposé les enfants, ces mêmes voitures se redirigent vers le boul. de l'Île-des-Sœurs, et une partie d'entre elles continue vers la sortie de l'île en passant par l'intersection Berlioz/Île-des-Sœurs et s'ajoutent ainsi au reste du trafic «non-écolier».

## **11. Option école privée ou publique à l'extérieur de l'île**

Certains parents choisissent d'inscrire leurs enfants ailleurs parce que les conditions actuelles de l'école sont inappropriées. Les parents savent que l'école accueille trop d'enfants pour sa capacité, mais ils ne savent pas à l'avance quels enfants subiront les transferts à l'extérieur de l'île le moment venu ni quand. Cette

incertitude génère du stress. S'ils choisissent le secteur public, ils doivent transporter leurs enfants par leurs propres moyens; s'ils choisissent le secteur privé, ils doivent en assumer les coûts et le transport de leurs enfants, selon les écoles.

## **12. Divers**

Premièrement, ma famille et moi habitons rue du Grand-Duc, à moins de 100 m de l'école actuelle. Mes deux filles marchent tous les jours pour se rendre à leur école de quartier, beau temps, mauvais temps, et c'est formidable et écologique! Elles vivent une autonomie qui forge leur identité et leur sentiment d'appartenance à une communauté. Certains voisins parcourent à la même heure le même trajet, le long du même trottoir. Les plus grands ont la responsabilité des plus jeunes, comme dans la vie. Tous apprennent à regarder avant de traverser la rue. Ils intègrent cette règle de prudence à force de l'appliquer jour après jour. C'est un apprentissage important. Voilà des raisons pour lesquelles nous optons pour l'école de proximité. Je me réjouis qu'un plus grand nombre d'enfants pourront marcher pour aller à la 2<sup>e</sup> école dans le parc de la Fontaine si vous recommandez le projet.

Deuxièmement, le parc Elgar, sur une partie duquel est située l'école actuelle, est un excellent exemple de parc utilisé par toute la population insulaire qui le souhaite. Le parc Elgar comprend des terrains de tennis et de basketball, une aire de jeux, une piscine extérieure, un centre communautaire, une patinoire l'hiver et des sentiers qui relient ces structures. Ce pôle «parc-école-centre communautaire» procure beaucoup de vie dans notre quartier. Maintenant, dans le parc de la Fontaine, ce modèle à plus petite échelle procurerait à tous les résidants de nombreux avantages dans un 2<sup>e</sup> axe/pôle de l'île: une école de taille 3-18 (environ la moitié de la taille de l'école actuelle) dans un environnement vert, et comprenant une piscine extérieure, des terrains de tennis, des aires de jeux, un enclos à chiens, une patinoire l'hiver et des espaces verts reliés par des sentiers pédestres et cyclables.

## EN CONCLUSION

1. **Le besoin urgent d'une 2<sup>e</sup> école à L'Île-des-Sœurs est clair et indéniable.**
2. **On ne peut pas se permettre de transférer des élèves** de 5 à 12 ans chaque jour, matin et soir, dans des écoles à l'extérieur de l'île à cause du temps considérable en autobus scolaire (circuit d'une durée de 1h15 à 1h30), des effets négatifs de déraciner ces enfants de leur milieu de vie, loin de leurs amis et de l'environnement immédiat qui leur est familier, et des bouchons de circulation qui s'aggravent sur le pont. Sans parler des parents qui devront faire un détour considérable pour aller chercher leurs enfants au Service de garde à l'extérieur de l'île après le travail, avant de rentrer à l'île, et ce, en voiture ou en transports en commun (toutes les familles ne possèdent pas deux voitures ni même une seule). Il faut donc scolariser les enfants sur l'île. De plus, les écoles de Verdun sont presque à pleine capacité à cause de la baisse de ratio maître-élève.
3. **Le site présenté sur le triangle du parc de la Fontaine a des avantages fondamentaux**, notamment celui d'être situé à distance de marche d'une majorité de résidences où habitent les élèves, ainsi que celui d'offrir des espaces de parc tout autour. Un environnement sain pour grandir et apprendre près de chez soi. J'ai confiance que le SPVM s'assurera que les traverses d'écoliers seront sécuritaires ou modifiées pour l'être. Lundi 1<sup>er</sup> juillet dernier, pour valider la sécurité de la traverse de piétons près du giratoire vis-à-vis du triangle, j'ai d'ailleurs parlé à l'agent Isabelle Dallaire, poste de quartier 16 Verdun, notre agent de police socio-communautaire à l'école actuelle, celle que les élèves connaissent parce qu'elle vient régulièrement leur parler de la sécurité entre autres (sécurité à pied, en vélo, avec l'Internet). Elle m'a dit ceci: «Cette traverse pour piétons est sécuritaire présentement. Nous avons le mandat de la réévaluer lorsque la 2<sup>e</sup> école sera construite. Nous compterons le nombre d'enfants qui l'utiliseront et établirons si un brigadier est nécessaire selon des critères bien précis. Il n'y a pas de raison de ne pas construire l'école sur le site du triangle. **C'est le SPVM qui en assurera la sécurité.** Ne vous inquiétez pas.» **L'enjeu de la**



**2<sup>e</sup> école est majeur; ne laissons pas des détails mineurs auxquels on peut trouver des solutions nuire à la recommandation d'un projet crucial pour une communauté en plein essor.**

4. **Aucun site choisi ne fera l'unanimité** auprès de la population parce que le syndrome du «pas dans ma cour» existera toujours. Des personnes résidant à proximité de tout site pourront s'opposer à toute construction à côté de chez eux. La recommandation d'un projet d'école est important pour l'ensemble des citoyens. Une école, c'est une nécessité. C'est construire la société de demain.
5. **La construction d'une 2<sup>e</sup> école est largement justifiée compte tenu de la population de l'île** (plus de 18 000 personnes) qui augmentera encore pour approcher les 25 000 selon les projets immobiliers prévus sur l'île. De façon plus globale, la densification de Montréal pourra se faire à condition de prévoir les infrastructures adéquates.
6. **Il s'agit d'une école primaire. Pas d'une prison. Ni d'une usine nucléaire.** Le site ne sert à rien d'autre à l'heure actuelle qu'à circuler à pied et en vélo, ce que les gens continueront de faire une fois l'école construite. Je tiens à souligner la contribution hors du commun de Jacline Leroux, résidente depuis plus de 35 ans, qui motive les parents à ne jamais baisser les bras, qui a consacré des heures innombrables à faire avancer le projet de 2<sup>e</sup> école sur l'île: chapeau bien bas.

**L'avenir de nos enfants sur l'île est entre vos mains, Monsieur le président, Madame et Monsieur les commissaires. Je vous demande de recommander ce projet au comité exécutif de la Ville de Montréal.**

LE SITE DU TRIANGLE DANS LE PARC DE LA FONTAINE EST AUJOURD'HUI LE MEILLEUR SUR L'ÎLE PUISQU'IL PERMET DE RÉPONDRE À L'URGENCE ET DE MAXIMISER LE NOMBRE D'ÉLÈVES MARCHEURS.